DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

## **EXTRAIT**

## DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL GENERAL

Réunion du 7 mars 2011

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

<u>Etaient</u> présents :

Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur René HAAG, Monsieur Jean-Daniel ZETER, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Sébastien ZAEGEL, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Philippe BIES, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Joseph CREMMEL, Monsieur Gaston DANN, Monsieur Henri DREYFUS, Monsieur Francis GRIGNON, Maître Jean-Jacques GSELL, Monsieur Jean-Claude HALLER, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Denis LIEB, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Madame Alice MOREL, Madame Andrée MUNCHENBACH, Monsieur Joseph OSTERMANN, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Etienne WOLF, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s): Monsieur Laurent FURST, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Serge OEHLER

Absent(s):

Rapporteur: Monsieur Joseph CREMMEL

N° CP/2011/184 - Promotion de l'économie bas-rhinoise (ADIRA et Alsace International) - 2131
Plan d'actions 2011 de l'ADIRA

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- approuve le plan d'actions 2011 de l'Agence de développement économique du Bas-Rhin (ADIRA), qui se décline selon les axes suivants :
- . accompagnement des entreprises locales et de leurs projets de développement
- . accueil, implantation, intégration et suivi des investisseurs étrangers
- . accompagnement des mutations économiques
- . actions en faveur de la diffusion de l'innovation et de l'émergence de pôles de compétences
- . accompagnement des projets de territoires
- . accompagnement des collectivités dans la gestion des plates-formes départementales d'activités
- . information et communication
- . promotion et prospection France
- . administration et fonctionnement général
- décide d'allouer un complément de 137 000 € à la contribution départementale pour la mise en œuvre de ce plan d'actions, ce qui porte la subvention départementale à un montant total de 1 837 000 € pour l'année 2011.

La commission permanente approuve par ailleurs l'avenant n° 1 à la convention financière 2011 conclue entre l'ADIRA et le Département, avenant ayant pour objet de définir les modalités d'octroi de cette subvention complémentaire (versement en une fois au début du second semestre 2011).

Elle autorise en outre son président à signer cet avenant.

## Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme : Pour le Président Le Directeur des services de l'assemblée

Le Président, Guy-Dominique KENNEL

Jean-Jacques STAHL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20110307-55156-DE-1-1\_0 Acte certifié exécutoire au : 15/03/11